

DOSSIER PRATIQUE

Épargne : les meilleurs placements pour traverser l'année 2012

En ce début d'année, les épargnants sont tentés d'attendre une meilleure visibilité, mais les conseillers suggèrent de se positionner, dans la perspective de jours meilleurs.

PAR THIERRY BISAGA

epuis quelques mois, les Français opèrent un véritable détournement de fonds! La principale victime en est l'épargne de long terme. En effet, les professionnels de l'épargne et du patrimoine, banquiers et conseillers financiers, enregistrent des décollectes sur tous les fronts, notamment sur l'assurance-vie et les fonds d'investissement.

Même les livrets, pourtant historiquement très prisés des Français, font les frais d'une crise de confiance et enregistrent une baisse de la collecte.

Pourquoi une telle désaffectation sur les produits d'investissement et de placement traditionnels? Les conseillers en gestion de patrimoine (CGP) estiment que ce mouvement est le résultat de plusieurs grandes tendances.

La principale cause de ce détournement est l'aversion au risque grandissante des investisseurs. De la décennie perdue dénoncée par les investisseurs en actions, aux dangers qui continuent de peser sur les emprunts d'État, les Français ne savent plus à quel saint se vouer et privilégient donc l'épargne de précaution.

La crise de confiance à l'égard des banques incite même de nombreuses personnes à conserver leurs économies bien au chaud dans leur bas de laine.

« Nous avons déjà connu cela en 2008 et 2009. Les clients indécis se contentent de conserver une partie de leurs économies sous le matelas », note un conseiller. Mais alors, comment expliquer que même les livrets, le livret A en tête, ne fassent plus recette?

LES FRANÇAIS SE DÉSENDETTENT

Il semble bien que les fêtes de fin d'année aient donné l'occasion de dépenser en partie l'argent qui n'a pas été investi. En effet, plutôt que d'épargner pour gagner peu, les ménages français ont décidé de mener à bien leurs projets et de réaliser enfin l'achat si souvent reporté.

Bref, alors que la morosité est de mise, les Français compensent en consommant, mais sans nécessairement s'endetter plus. Le montant global des crédits à la consommation accordés est d'ailleurs en baisse. Les conseillers en gestion de patrimoine observent même une nette tendance au désendettement.

L'heure est en effet au remboursement des dettes, au moins pour ceux qui en ont les moyens. Compte tenu de l'actualité forte sur l'endettement des États, et grâce aux effets de la loi Lagarde sur le crédit, les ménages français sont davantage conscients des dangers que fait peser sur la cellule familiale un recours trop important au crédit.

Dans ce contexte et au grand dam des conseillers en gestion de patrimoine, l'investissement à long terme, qui a tant déçu depuis dix ans, peine aujourd'hui à retrouver sa place dans les choix finaux d'allocation des clients.

Pourtant, la progression du début de l'année confirme que, aux niveaux actuels, les marchés boursiers ont, malgré le pessimisme ambiant, des ressources haussières. Les conseillers l'ont bien compris. Ils rappellent cependant qu'il ne faut pas « mettre tous ses œufs dans le même panier » et orientent aujourd'hui leurs clients vers quatre grandes pistes d'investissement qui restent les piliers fondamentaux de l'épargne: l'assurance-vie, les livrets, l'immobilier et la Bourse par le biais du plan d'épargne en actions (PEA).





HERVÉ DE LA TOUR D'ARTAISE PRÉSIDENT DE LA CGPC (*)

« Les épargnants ont un peu tendance à se replier sur eux-mêmes »

Hervé de La Tour d'Artaise

constate la frilosité des épargnants aujourd'hui. Pourtant, cette « panique » lui paraît exagérée.

De nombreux produits financiers sont aujourd'hui boudés par les épargnants. Quelle est l'attitude de vos clients?

Composée essentiellement de cadres supérieurs, ma clientèle est concernée par les piètres perspectives offertes par les économies occidentales. Principalement, ses craintes portent sur l'emploi. Il semble aujourd'hui que les épargnants ont un peu tendance à se replier sur eux-mêmes comme en témoigne l'augmentation des dépenses liées à l'aménagement des résidences principales. Par ailleurs, priorité est donnée aux placements courts et non risqués, retenus dans l'attente d'une meilleure visibilité.

Quelle est votre analyse?

Le vent de panique actuel me paraît exagéré. Les placements de longue durée conservent leur pertinence. Même s'il est difficile pour la plupart des clients de se projeter au-delà de quatre ou cinq ans, les fondamentaux boursiers restent bons pour le long terme, et l'immobilier, neuf com-



me ancien, conserve une grande partie de son attrait lorsqu'il n'est pas pris en otage par la fiscalité. Au regard des prix constatés dans d'autres capitales internationales, le logement à Paris ne me paraît pas extrêmement cher. À Lyon, le prix au mètre carré avoisine 4.000 euros.

Précédemment, vous avez travaillé dans le secteur du non-coté. Quelle est votre opinion sur cette classe d'actifs?

Investir dans les entreprises non cotées est une bonne idée à condition de sélectionner les sociétés avec rigueur et de les accompagner sur la durée. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les plus gros investisseurs, comme les caisses de retraite, s'y intéressent de près. Les valorisations sont actuellement raisonnables et le contexte plutôt favorable pour se positionner.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY BISAGA

(*) La CGPC est l'Association française des Conseils en gestion de patrimoine certifiés

1 - L'assurance-vie, en perte de vitesse, reste incontournable

pas

pistes privilégiées par les conseillers

L'ASSURANCE-VIE EST LE PLACEMENT favori des Français et le restera durablement même si, comme

le soulignait récemment dans nos colonnes le directeur exécutif de Suravenir, Bernard Le Bras, « les Français préfèrent aujourd'hui racheter partiellement leurs contrats d'assurance-vie que recourir au crédit à la consommation pour leurs besoins courants ». Car, en période de crise, la liquidité prime.

Les incertitudes fin 2011 sur le respect des exigences réglementaires de solvabilité d'une grande société d'assurance ont pu par ailleurs susciter l'inquié-

tude des épargnants.

Mais les retraits effectués ne manifestent pas forcément un désamour pour le produit. « Certains rachats s'expliquent par des arbitrages opérés par des clients qui délaissent les contrats les plus coûteux en frais pour des contrats d'assurance-vie, tout aussi efficaces,

mais bien moins oné-Les retraits reux », observe Yohan Boukobza, le fondateur effectués ne du cabinet B&Z Assomanifestent ciés, qui précise qu'il est ainsi possible de mieux diversifier ses avoirs forcément tant du point de vue des un désamour actifs que de celui des contrats et des compapour le gnies d'assurances. produit.

L'assurance-vie

te donc le placement proposé en priorité par les conseillers, notamment pour ses atouts fiscaux et la diversité des supports d'investissement disponibles. Par ailleurs, au regard des modifications fiscales qui touchent les intérêts, priorité est donnée, dans le cadre de ces modifications, aux véhicules d'investissement qui permettent de capitaliser des plus-values sur la durée. T.B.

2 - Le livret au secours des épargnants en mal de repères

« Depuis

l'été, le com-

portement

des clients

a effec-

tivement

changé. Ce

fut proba-

baisse de

trop. (...) »

LA BAISSE DES INDICES BOURSIERS au mois d'août dernier a bouleversé la donne pour les conseillers en gestion de patrimoine.

« Depuis l'été, le comporte-ment des clients a effectivement

changé. Ce fut probablement la baisse de trop. Ceux-ci sont devenus extrêmement frileux vis-àvis du risque et beaucoup plus exigeants », observe ce conseiller parisien qui a par conséquent développé, au sein de son cabinet, une nouvelle activité de diversification.

Comme c'est le cas désormais chez la plupart blement la de ses confrères depuis un an ou deux, des comptes sur livret sont proposés aux clients pour qui

la liquidité et la sécurité priment sur le rendement.

Pourtant, les livrets ont globalement connu une fin d'année moins fructueuse que prévu.

Comme le montrent les statistiques: les collectes mensuelles sur les livrets réglementés ont quasiment baissé de moitié entre l'été et l'automne.

Il faut dire que les versements

de l'été avaient été impressionnants moins de 6,2 milliards d'euros collectés au total en juillet, août et septembre, notamment du fait de la décollecte enregistrée en assurance-vie. Sur l'année, ce sont près de 20 milliards d'euros qui ont convergé sur ces comp-

L'attrait des livrets pourrait se poursuivre d'autant que les taux rendement

prochainement progresser. Au 1er février, le taux du livret A est attendu en hausse. Il pourrait passer de 2,25 % à 2,5 %, voire à 2,75 %. T.B.

3 - L'immobilier : un marché à deux vitesses, toujours plébiscité

rachats sur

les contrats

d'assuran-

ce-vie (...)

aussi finan-

gralité d'une

acquisition

immobi-

lière.»

cer l'inté-

peuvent

C'ESTBIEN CONNU, la résidence principale est le premier bien patrimonial des Français et l'immobilier

s'impose à ceux-ci comme une valeur refuge. Il n'est dès lors pas surprenant que l'épargne s'oriente naturellement vers la pierre en période de crise.

Pour preuve, la production de crédits immobiliers est d'ailleurs en progression. « Non seulement, les rachats sur les contrats d'assurance-vie permettent, dans certains cas, de constituer un apport personnel, mais ils peuvent aussi financer l'intégralité d'une acquisition immobilière », a pu constater le conseiller en gestion

de patrimoine Yohan Boukobza (B&Z Associés) en 2011.

Certes, globalement, les perspectives sur l'immobilier ne sont plus aussi positives que par le passé. Une baisse générale de l'ordre de 10 % n'est pas à exclure en 2012. Mais, comme le rappelle Hervé de la Tour d'Artaise, fonda-

teur du cabinet A2PF, l'emplacement fait tout » et le marché immobilier est désormais à <mark>deux vitesses</mark>. « Il y aura toujours de la demande pour les biens de qualité correctement situés », confirme le dirigeant de B&Z Associés qui souligne que, au cours des derniers mois, des appartements à Paris et à Boulogne (dispositif Scellier) ont été vendus au prix de 9.000 euros le mètre carré. « Ce qui est surprenant, c'est que ces lots n'ont fait l'objet

d'aucune négociation », précise le conseiller qui mentionne également les nombreuses SCPI disponibles pour leur rendement, soit en direct, soit dans le cadre de

l'assurance-vie. T.B.

4 - La Bourse, via un PEA, pour diversifier ses positions

« AU REGARD DES NIVEAUX de valorisation et dans une perspective de long terme, il est opportun aujourd'hui de penser à redynamiser son portefeuille en donnant un peu plus de poids aux actions », tel est le leitmotiv actuel des conseillers en gestion de pa-

trimoine qui recommandent d'utiliser, lorsque c'est possible, l'enveloppe fiscale du plan d'épargne en actions (PEA).

Bien entendu, la part du portefeuille consacrée aux actions doit dépendre de l'horizon d'investissement choisi, mais, quoi qu'il en soit, « elle ne doit pas, pour le moment, excéder un quart de l'encours global du portefeuille du

client », recommande de son côté Yohan Boukobza de B&Z Associés.

Quant aux pistes de diversification, telles que les marchés émergents, les mines d'or ou encore les matières premières, elles ne doivent pas être négligées. « On peut y allouer jusqu'à 5 % du portefeuille, estiment la plupart des conseillers. Ceux-ci sont également unanimes sur leur réticence à proposer à leurs

clients des fonds struc-

En cause, une trop faible lisibilité du fonctionnement de ces produits dont les clients ont de toute manière une perception défavorable après les mauvais résultats obtenus par la plupart d'entre eux.

« Leurs concepteurs ont donné l'impression de créer des machines qu'ils ont fini par ne plus contrôler dans la tour-

mente des marchés », souffle le dirigeant d'A2PF qui ajoute: « Le pire est probablement derrière nous. » T.B.

Les marchés émergents, les mines d'or ou encore les matières premières ne doivent pas être négligés.